
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 26 MARS 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jean-Antoine Mont.

MESSEURS,

Par requête en date du 3 septembre 1841, le sieur Mont demande la naturalisation ordinaire.

Il est né à Oude-Pekelé (Pays-Bas), le 16 juillet 1787; dès l'âge de 12 ans il entra au service militaire et il ne l'a pas quitté depuis; en 1824 il fut nommé conducteur d'artillerie de 2^{me} classe, et maintenu comme tel par le Gouvernement belge, le 12 décembre 1830.

Il conste des pièces du dossier que le pétitionnaire a épousé une femme belge, qui l'a rendu père de plusieurs enfants nés en Belgique, que sa conduite est exempte de reproches, et que les témoignages de ses chefs lui sont favorables.

Les autorités consultées pensent que sa demande peut être prise en considération.

Le Rapporteur,

HENOT,

Le Président,

J. MAERTENS.